

DOSSIER D'INSCRIPTION

BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE

Option Nordique - 1er degré

Dates : du lundi 2 au vendredi 20 décembre 2019

Organisation : Espace Nordique Jurassien (ENJ)

Déroulement : bâtiment de la Darbella - CNSNMM - Prémanon (39)

Dossier à retourner au plus tard le vendredi 15 novembre 2019 dernier délai.

Dossier à envoyer à :

Espace Nordique Jurassien
Cité Javel - 98 rue Casimir Blondeau
39 300 CHAMPAGNOLE

Agrément : Association Nordic France

Pré-requis pour entrer en formation :

1. Avoir 18 ans au jour de commencement de la formation
2. Etre titulaire du PSE1-PSE2 recyclé (recyclage obligatoire tous les ans pour exercer et pour rentrer en formation)
3. Avoir déposé un dossier complet

IMPORTANT : le nombre de places disponible cette année est exceptionnellement très réduit. En fonction du nombre de candidats souhaitant s'inscrire à la formation, il est possible qu'une seconde formation soit proposée en fin d'hiver (seconde quinzaine de mars 2019).

>>> Aussi, nous vous remercions d'indiquer si, en cas d'impossibilité de vous inscrire à la formation de décembre, vous seriez intéressé(e) pour passer la formation en mars 2019.



INSCRIPTION

COORDONNEES DU CANDIDAT

| | |
|---|--|
| NOM | |
| PRENOM | |
| DATE DE NAISSANCE | |
| LIEU DE NAISSANCE | |
| ADRESSE | |
| CODE POSTAL | |
| COMMUNE | |
| TELEPHONE (MOBILE + FIXE) | |
| ADRESSE MAIL | |
| PROFESSION DU CANDIDAT | |
| EMPLOYEUR EVENTUEL : nom, adresse <u>complète</u> , tél, adresse mail | |

JE SOUHAITE M'INSCRIRE AUX FORMATIONS SUIVANTES

| Intitulé formation | Lieu | Dates | Durée | Montant (repas du midi compris) | Cocher ci-dessous la formule choisie |
|--|--|--|-------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Test Technique | Prémanon (39220) (Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) | Jeudi 21/11/2019 | 8h | 40€ | |
| Brevet National de Pisteur Secouriste Nordique 1er degré | | Du 02/12/2018 au 20/12/2019 (examen le 20/12/2019) | 112h | 1500€ | |
| Total 1 (frais pédagogiques) = | | | 120h | | |

Cas exceptionnel : si le candidat ne participe qu'à une partie de la formation (CGMM ou UF), contacter ENJ

| HEBERGEMENT EN PENSION COMPLETE (35€/jour - obligatoire pour les candidats habitant à plus de 25km de Prémanon) | | | | |
|---|--|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Intitulé formation | Lieu | Contenu | Montant (repas du midi compris) | Cocher ci-dessous la formule choisie |
| BNPSN 1er degré | Prémanon (39220) (Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) | Du 02/12/2019 au 20/12/2019 | 35€ x 12 = 420€ | |
| Total 2 (frais hébergement) = | | | | |

| COUT TOTAL | |
|----------------------------|--|
| Total 1 + Total 2 : | |

Fait à :
Signature du candidat :

Le :

PAIEMENT

L'inscription est effective si le présent document est accompagné d'un chèque d'un montant équivalent à 30% du montant total (frais pédagogiques + frais d'hébergement) si le candidat finance lui-même la formation.

La formation sera-telle financée par le candidat lui-même ? OUI NON

Dans le cas où la formation n'est pas financée par le candidat, indiquez qui sera le destinataire de la facture et de la convention ou contrat de formation :

Nom de l'organisme financeur ou employeur :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

NOM ET PRENOM

personne à contacter :

ENGAGEMENT :

J'atteste que les frais de formation engagés pour le candidat, d'un montant de.....€ seront payés à l'issue de la formation sur présentation de la facture, des feuilles d'émargement et du programme détaillé.

DATE, SIGNATURE, CACHET DU RESPONSABLE :

Mode de paiement :

Par chèque à l'ordre d'Espace Nordique Jurassien

Par virement sur le compte d'Espace Nordique Jurassien :

IBAN : FR76 1250 6390 0615 3072 8400 090

Conditions d'annulation :

Toute annulation dans les 14 jours précédant la date de début de formation ne pourra faire l'objet du remboursement de l'acompte de 30% (sauf raison médicale justifiée).

PIECES A FOURNIR

| Module | Cocher si OK | Pièces à fournir |
|--|--------------|---|
| Test technique | | 1/ Certificat médical (datant de moins de 3 mois), d'aptitude physique à la pratique d'une épreuve chronométrée à ski de fond d'une distance de 15km avec un sac d'un poids de 10kg dans le dos. |
| | | 2/ Attestation d'assurance en responsabilité civile <u>valable aux dates de formation</u> |
| | | <u>Se présenter avec sa pièce d'identité valide (carte identité ou passeport)</u> |
| Brevet National de Pisteur Secouriste Nordique 1er degré | | 3/ La présente demande d'inscription |
| | | 4/ un chèque d'un montant de 30% du coût total des frais |
| | | 5/ Attestation de prise en charge de l'employeur ou de l'organisme financeur (si concerné) |
| | | 6/ Attestation d'assurance en responsabilité civile <u>valable aux dates de formations</u> |
| | | 7/ Copie de l'attestation de réussite aux épreuves du test technique datant de moins de 2 ans (à la date d'entrée en formation) <i>(si vous le passez cette année : pièce à fournir dès que possible, une fois le test validé)</i> |
| | | 8/ Copie du diplôme de secourisme PSE1-PSE2 <i>(si vous le passez cette année : pièce à fournir dès que possible, une fois ce diplôme obtenue)</i> |
| | | 9/ Copie de l'attestation de recyclage du diplôme de secourisme PSE1-PSE2 <i>(si vous n'avez pas passé ce diplôme cette année)</i> |
| | | 10/ Photo d'identité au format administratif (1 exemplaire) <u>Se présenter avec sa pièce d'identité valide (carte identité ou passeport)</u> |

CAS EXCEPTIONNEL :

Si le candidat ne participe qu'à l'UF spécifique "Pisteur Secouriste Nordique 1er degré", il devra présenter un livret de formation ou une attestation de validation du module Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM) datant de moins de 2 ans à la date d'entrée en formation.

ATTENTION : *l'attestation en question ne vaut pas réussite à l'examen. Le candidat devra subir toutes les épreuves prévues à l'examen, y compris celles correspondant à la CGMM.*

PROGRAMME TEST TECHNIQUE

Modalités d'organisation du test de qualification technique, option nordique :

Le test de qualification technique, option ski nordique, est destiné à évaluer la capacité du candidat à évoluer à ski de fond sur un parcours varié et son endurance à l'effort.

1/ Parcours d'endurance

Le parcours d'endurance s'effectue sur une piste damée d'une longueur de 15km, avec port d'un sac à dos de 10kg, en style libre.

L'épreuve est chronométrée et le seuil d'admission correspond au temps réalisé par un ouvrier masculin majoré de :

50% pour les hommes

70% pour les femmes.

L'ouvrier doit être moniteur de ski (titulaire du Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré spécialité ski de fond). Il effectue le parcours dans les mêmes conditions que les candidats.

2/ Ateliers techniques

Le parcours varié s'effectue en toutes neiges, avec le port d'un sac à dos de 10kg.

Il comprend :

Une montée de 50m de pente moyenne de 20%

Une portion plate de 100m environ

Une descente de 100 m de longueur ayant un pourcentage moyen de pente égal à 15 % sur une longueur de 30 mètres et permettant la réalisation de virages.

Le candidat a la possibilité de reconnaître le parcours avant l'épreuve.

Un jury composé de techniciens - maître pisteur-secouriste, option ski nordique, directeur du domaine nordique et moniteur de ski (titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré, spécialité option ski de fond) - apprécie les évolutions du candidat sur les portions de parcours situées :

En terrain plat

En montée

En descente

Et sur celles nécessitant des changements de direction.

3/ Admission

Le candidat doit réussir chacune des deux épreuves pour être admis au test de qualification technique, option ski nordique.

PROGRAMME TEST TECHNIQUE

PRECISIONS

OBJECTIF DU TEST : le test doit permettre au candidat de démontrer sa capacité :

1. A se comporter comme un skieur (équipement, attitude générale sur les skis...)
2. De skier dans la durée (témoigner d'une condition physique minimale)
3. De maîtriser un déplacement sur des terrains variés

On demande au candidat de témoigner d'un niveau de ski optimal puisque le pisteur est régulièrement amené à travailler skis aux pieds.

DETAILS :

| PARCOURS D'ENDURANCE | |
|---|---|
| Technique | Le candidat peut réaliser le parcours en technique classique ou en skating. Les conditions de neige peuvent l'amener à privilégier une des deux techniques. |
| Matériel | Skis : prévoir un matériel glissant et donc entretenu ; éviter les skis à écailles excepté ceux destinés à la compétition. Vêtements : choisir des vêtements adaptés à la pratique (légers, chauds et près du corps). Sac à dos : utiliser un sac avec lequel vous êtes à l'aise. |
| Tracé | Le tracé se déroule majoritairement sur piste damée. Il comprend une boucle à répéter plusieurs fois. En fonction des conditions, le profil de la boucle recherchera la variété. |
| Reconnaissance | Le tracé est reconnu lors de l'échauffement |
| Mode de départ | Départ groupé ou individuel |
| Objectif | Parcourir la distance demandée en réalisant le déplacement le plus régulier. Etre dans les temps accordés par le résultat de l'ouvreur. |
| PARCOURS VARIE | |
| Tracé | Le tracé peut être sur piste, hors pistes, ou les deux à la fois. Le candidat peut donc être confronté à des passages en neige profonde, selon les conditions météo du jour du test. |
| Technique et matériel | Le candidat choisit celui qui lui semble le mieux adapté. |
| Passages | En général, deux passages sont possibles. |
| Reconnaissance | Le tracé est reconnu avant d'être évalué. |
| Déroulement | Départ individuel. Pas de chronométrage. Deux passages. Le jury observe les candidats sur différentes zones (plat, montée, descente, changement de direction). |
| Objectif | Déplacement glissé / continu en adaptant ses gestes au terrain. Trouver un dosage entre engagement et sécurité. |
| Remarque importante | La chute n'est pas éliminatoire. |
| ORGANISATION | |
| Déroulement du test sur une demi journée (en fonction du nombre de candidats) Parcours endurance en premier, puis parcours varié (pour les admis au chrono) Délibération du jury à l'issue des deux épreuves. | |

CONSEIL :

La participation au test demande une pratique spécifique et nécessite une bonne condition physique. Préparez-vous suffisamment tôt pour y accéder dans de bonnes conditions.

PROGRAMME

CONNAISSANCES GENERALES DU MILIEU MONTAGNARD (CGMM - 32h)

1. Connaissances du milieu montagnard (durée : 11h)

A. - Spécificités de la montagne (durée : cinq heures) :

- équipement ;
- choix des itinéraires ;
- environnement.

B. - Météorologie (durée : 3h) :

- notion de météorologie du relief.

C. - Nivologie (durée : 3h) :

- formation, métamorphoses et propriétés de la neige ;
- équilibre du manteau neigeux et types d'avalanches ;
- prévision du risque d'avalanches pour la sécurité des skieurs et du pisteur lui-même ;
- états de surface dangereux pour la sécurité des skieurs.

2. Administration et réglementation (durée : 7h)

- connaissances juridiques de base ;
- étude des textes réglementaires ;
- plans de secours et d'alerte ;
- organisation des secours et des services de sécurité des pistes ;
- notions de responsabilité ;
- statut et rôle du pisteur-secouriste ;
- présentation du cadre d'emplois des pisteurs-secouristes.

3. Accueil et information (durée : 5h)

- principes et techniques d'accueil et d'information des usagers ;
- sensibilisation à la démarche qualité.

4. Techniques et moyens d'intervention, de déplacements et de liaison sécurité en montagne (durée : 5h)

- radiotéléphonie ;
- informations sur les engins de déplacements motorisés sur neige, remontées mécaniques et hélicoptères.

5. Evaluation des connaissances en contrôle continu (durée : 4h)

PROGRAMME

UNITES DE FORMATION SPECIFIQUE DU BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE 1er DEGRE OPTION NORDIQUE (UF - 80h)

1. Unité de formation : sécurité, secours (durée : 40h) :

1.1. Secourisme (durée : 4h) :

Secourisme adapté au milieu de la montagne :

- accidents dus au froid ;
- accidents dus à l'environnement (soleil, altitude, etc.) ;
- problèmes de santé (fatigue, problèmes cardio-vasculaires, déshydratation, etc.).

1.2. Techniques de sauvetage (durée : 30h) :

A. - Techniques de sauvetage spécifiques en situation (cas concrets) (durée : vingt heures) :

- signalisation ;
- protection d'une victime et prévention du sur-accident ;
- bilan, alerte ;
- intervention : conditionnement, évacuation ;
- moyens de recherche et d'évacuation spécifiques ;
- topo-orientation recherche ;
- chenillettes et scooters ;
- moyens de liaison.

B. - Technique de dégagement hélicopté (durée : quatre heures).

C. - Nivo-météorologie appliquée à la prévention et à la sécurité (durée : six heures) :

- secours en avalanche.

1.3. Evaluation (durée : 6h).

2. Unité de formation : aménagement, entretien, gestion (durée : 40h) :

2.1. Matériels, entretien, damage (durée : 24h) :

- préparation et entretien hivernal et pré-hivernal des pistes (signalisation, traçage et balisage) ;
- connaissance des équipements et matériels ;
- conduite des engins de damage et utilisation des accessoires arrière ;
- sécurité de travail liée au matériel, au conducteur et aux usagers.

2.2. Météorologie et nivologie appliquées (durée : 4h) :

- connaissance du manteau neigeux ;
- application pratique de la nivologie au damage.

2.3. Accueil, réglementation, gestion (durée : 6h) :

- accueil, information du public (affichage, documentation, connaissance de l'activité et du matériel de ski) ;
- réglementation, prévention ;
- gestion du domaine skiable nordique ;
- données économiques, perception et contrôle de la redevance.

2.4. Evaluation (durée : 6h).